



Le p'tit journal n°66

Depuis le 11 mai, les aléas climatiques se répètent.

Devant l'ampleur des coulées de boue, dès le lendemain, la commune a loué une mini-pelle pour épauler les employés communaux et les élus sur le pont afin de normaliser le domaine public sur le versant «mairie» du territoire pour les voiries et les fossés (~ 200m³).

Une première demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été formulée le 13 mai, deux autres pour les 29 mai et 6 juin. Les administrés ont été invités à se faire connaître.

La préfecture a transmis le premier dossier le 17 juin au ministère de l'intérieur pour examen et ne manquera pas de nous tenir avisés de la décision.

Surpris la première fois, chacun trouve maintenant des solutions adéquates pour protéger au mieux ses biens des torrents boueux transitant par les voies communales du Jeu d'Arc, du Vieux Château, de la Mairie et des Vignes (sacs de sable mis à disposition) ou directement des champs ou bois amonts riverains pour ceux de la rue des Vignes.

Pour sa part, la commune a refaçoné le fossé protecteur du jeu d'arc et rétabli une digue, ce qui limite le transit dans cette propriété communale sans modifier les flux.

Sur recommandation du cabinet Artémia, un fascinage a été mis en place au-dessus du jeu d'arc et en double rideau chemin du paradis dont un arc filtrant dans une propriété privée dans l'urgence.

Une demande aux 18 propriétaires des bois surplombant certaines habitations de la rue des Vignes et pâture de la rue des Fontaines a été faite pour obtenir leur accord jusqu'à la fin de l'année, afin d'améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement vers une zone neutre, avec la volonté d'accroître la protection des riverains.

L'intégralité des accords est nécessaire à cette solution envisagée.

Une démarche sur la problématique de l'érosion des zones agricoles surplombant les parties urbanisées sera lancée en associant l'Agence de l'eau, la commune et la chambre d'agriculture.

Une des premières leçons à tirer est que les relations familiales, amicales et de voisinage sont dans ces circonstances primordiales pour l'entraide, les pompiers et services publics ne pouvant pas tout.

La grêle nous a épargnés jeudi 23 juin dernier, espérons que le ciel oublie dorénavant Vignemont.

Le maire
Serge Greugny

Compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2016

Présents : tous les élus, à l'exception de D. Barbier (pouvoir à C. Sckittekatte).

Secrétaire de séance : D. Hélin

Adhésion à l'Agence France locale

L'Agence France Locale est une nouvelle banque née de la volonté des collectivités, pilotée par elles et au service exclusif du financement de leurs investissements. Créée en 2013, elle prête à ses membres depuis avril 2015. Son fonctionnement est simple : elle lève des fonds sur le marché obligataire et les redistribue à ses membres sous forme de prêts bancaires classiques.

Le statut de membre est acquis par une collectivité locale dès lors que celle-ci est actionnaire de l'Agence France Locale par le versement d'une participation (700 € payés une fois pour toute) au moment de l'adhésion.

Les futurs membres de l'Agence doivent être en situation financière saine. L'Agence France Locale s'est donc dotée de sa propre méthodologie de notation lui permettant de s'assurer, à la fois avant l'adhésion mais également à chaque demande de crédit, de la bonne santé financière de ses membres. La notation est établie sur la base des comptes de l'année (n-2) de 1 à 7 (1 étant la meilleure note, Vignemont obtenant 2,30).

Afin de se laisser la possibilité d'adhérer à l'AFL, les élus adoptent une délibération de principe.

Fusion du SEZEO avec Force Énergies

A la suite de l'adoption, lors de la commission départementale de coopération intercommunale du 21 mars 2016, de l'amendement relatif à la fusion du SEZEO et de Force Énergies, et de l'arrêté préfectoral du 24 mars 2016, la commune donne son accord à cette fusion.

Par la même, elle nomme comme délégué à cette nouvelle structure Gérard Warin.

Agenda d'accessibilité

Lors de sa commission du 9 juin 2016, la sous-commission départementale pour l'accessibilité a émis un avis favorable à notre dernier dossier.

Rapport des commissions et des délégués aux syndicats et EPCI

- Finances

- A chaque réunion de bureau, le compte de trésorerie a été notifié, les demandes de subventions en cours, les dotations de l'exercice et les recettes de subventions analysées et plus généralement, toute l'actualité financière communale.
- A la suite du bilan sur la modification des horaires de l'éclairage public, 1 100 € ont été économisés par la commune.
- Pour la 1^{ère} année, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales nous coutera 56 €.

- Urbanisme

Lors des 3 réunions de bureau, un rapport mensuel des certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire a été fait à l'ensemble des conseillers.

- Commission communale des impôts directs (CCID)

Un frein à l'efficacité du travail de cette commission tient en la non mise à disposition par l'Etat de fichiers exploitables par les élus.

- Bureau des 4 avril, 2 mai et 6 juin

En plus des sujets déjà abordés, ont été traités :

- le répertoire 2016 des aides du Conseil Départemental,
- l'entrevue avec le percepteur du 9 mars,
- la synthèse des observations formulées en 2015 par le contrôle de légalité juridique et budgétaire,
- les nombreuses communications externes reçues,
- la réforme des marchés publics,
- la participation minimale du maître d'ouvrage et le plafonnement des aides publiques,
- la nouvelle organisation pour l'entretien ménager de la salle Marcel Bertin,
- la modification de la législation du régime juridique des biens sans maître,
- le calendrier électoral 2017.

- SEZEO du 24 mars

- Approbation du compte de gestion 2015, du compte administratif 2015.
Résultats cumulés : +1 417 912 € en fonctionnement, +558 051 € en investissement.
- Présentation des travaux 2016 : seules les communes de Ressons et Gournay ont présenté des dossiers sur le secteur.
- Vote du budget primitif 2016 équilibré en fonctionnement à 2 057 912 € et 5 132 406 € en investissement.

- SIVOM de Margny du 10 mars

- Le compte administratif et le compte de gestion 2015 ont été votés. Ils présentent un excédent de fonctionnement de 386 903,19 € et un excédent d'investissement de 74 581,80 €, soit un excédent global de 461 484,99 €.
- Les travaux d'assainissement sur les 3 premières communes doivent être terminés en juin 2017, sous peine de perdre le montant de l'emprunt européen.
- Le budget 2016 a été voté : équilibré en fonctionnement à 918 904 € et en investissement à 3 768 955 €.

- SIRS du 26 mai

- Les aides du Conseil Départemental à la préscolarisation en zone rurale baissent de 9 000 €.
- Le poste de surveillant du car est une nouvelle fois vacant.
- L'inscription gratuite auprès du Conseil Départemental pour le transport scolaire des primaires a été rappelée.

- SMOTHD du 31 mars

- Accélération du déploiement par la création d'un 2^{ème} marché pour être opérationnel début 2017.
- Sur le premier marché il a été déployé 62 151 prises réseau mais seulement 4 372 commercialisées.
- Vote des comptes administratifs et de gestion :
Fonctionnement : 1,7 M€ de dépenses, 4,9 M€ de recettes.
Investissement : 43 M€ de dépenses, 63 M€ de recettes, soit un solde de +20 M€.

- Communauté de Communes du Pays des Sources du 30 mars

- Excédent de l'exercice 2016 : 830 132,44 €.
- Excédent global de clôture: 6 578 459,63 €.
- Les taux d'imposition restent inchangés.
- La rue du Vieux Château sera regraviée (travaux reportés suite aux coulées de boue).

Point des opérations en cours

- Transfert mairie

- Nous sommes en l'attente du retour du permis de construire.
- L'appel d'offre pour sa réalisation est en ligne depuis le 11 juin.
- L'ouverture des plis est planifiée le 11 juillet.
- Si le plan de financement était bouclé, les différents marchés pourraient être validés fin juillet.

- Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

Occupé par l'étude hydraulique rendue obligatoire par le PLU, le cabinet Artémia a délaissé temporairement ce dossier.

- Révision du PLU du 20 janvier

Le cabinet Artémia a fait un point d'étape sur le dossier de schéma des eaux pluviales. Les services de l'Etat tardent à classer nos évacuations pluviales en fossé ou en cours d'eau.

La clarification se fera cet été.

L'impact pourrait être important sur les dossiers DIG, PLU et assainissement. Les plans et règlements ont été annotés.

- Intempéries

Synthèse reprise dans l'édito.

Rendu de la délégation

En vertu de la délégation accordée au maire le 14/04/2014 par le conseil, le maire signale une décision budgétaire prise et une concession au cimetière allouée.

Brèves

Mariage



Brigitte SATURNIN et Alain BERNARDI,
35 rue de l'Eglise, le 25 juin 2016

Décès

Mme Monique TROUVAT, le 11 juin 2016

Vie pratique

Horaires du secrétariat de mairie :

ouvert au public du lundi au vendredi, de 11h à 12h,

accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 10h à 12h30.

Permanence des élus le samedi de 11h à 12h.

Restitution cérémonie du 8 mai 2016

M. Daniel Thomas, Président des Anciens Combattants, informe que les 22,90 € collectés lors de la cérémonie, ont été alloués à l'association des Bleuets de France.

Nouveaux cerfas pour les demandes d'urbanisme

13703*05 pour les déclarations préalables, 13406*05 pour les permis de construire.

Alertes préfectorales (rappel p'tit journal n°45 et 50)

La mairie est destinataire d'informations spécifiques concernant des alertes préfectorales (orage, verglas, neige, tempête, sécheresse, ...), mais aussi des arrêtés (restriction de l'usage de l'eau, de circulation, ...).

Nous vous proposons de vous transférer cette information sur votre adresse mail.

Cette communication se fait par la création d'une liste de diffusion mail et d'un envoi en copie cachée afin de préserver la confidentialité de votre adresse de messagerie. Cette liste de diffusion ne sert **exclusivement** qu'à cela.

Il vous suffit d'écrire à mairie.vignemont@orange.fr avec comme objet « Informations préfectorales », votre adresse intégrera alors la liste de diffusion.

Pour en être retiré, il vous suffira de nous signifier votre demande par le même canal.

Alerte SMS (nouveau)

Un risque de montée des eaux, une alerte canicule ou encore des problèmes de transports scolaires... Vous souhaitez en être informé rapidement? Quelles informations seront diffusées?

Risques météorologiques : inondations, canicule, tempête, ...

Circulation, stationnement : travaux, accidents, routes barrées...

Si vous êtes intéressés, envoyez votre numéro de téléphone mobile par mail à

mairie@vignemont.fr avec objet « ALERTE SMS ».



BILAN SAISON 2015/2016

Effectifs du club : 27 licenciés dont 3 nouveaux

- **Championnat sénior en équipe :**

. l'équipe 1 termine 2^{ème} de sa poule en D2

. l'équipe 2 termine 6^{ème} de sa poule en D3

- **Championnat jeune en équipe :**

. l'équipe PBM a fait une super saison en démarrant en D3 et termine en D1. Bravo à Paul, Kevin et Quentin.

Simon a remis son challenge à Paul pour son assiduité et sa progression.



Un après-midi portes ouvertes est organisé le mercredi 6 juillet à partir de 14h à la salle de Vignemont pour les filles et garçons de 6 à 14 ans.

Nous vous attendons nombreux.

Le tournoi du club comme chaque année sera organisé le 4 septembre pour les jeunes et adultes.

Rendez-vous le mercredi 7 septembre à 14 h pour la reprise de l'école de tennis de table et

Le vendredi 9 septembre à 19 h pour l'entraînement des seniors.

Compagnie d'arc de VIGNEMONT

Le tir à l'oiseau a été rapide car notre Roy a abattu l'oiseau à sa seconde flèche.

Le Roy 2016 est Thomas IDEC et notre Roitelet Jonathan GUINARD.



Pour cette occasion les archers arboraient leur nouveau maillot.

Nous avons organisé la coupe des Capitaines dans nos jeux et notre capitaine et un des officiers de la compagnie (Très surpris par ailleurs) sont sur le podium.



Traditionnellement nous avons participé au bouquet provincial 2016 organisé par les archers de Soissons.



Un bouquet dans la tradition de l'archerie avec accueil des drapeaux, défilé en ville avec public et messe dans le recueillement.

Reprise de l'entraînement le samedi 27 Aout 2016 à 14h00 au jeu d'arc.

Nous vous attendons nombreux pour pratiquer notre sport pour le plaisir ou la compétition.

Dans l'attente de la rentrée nous réaliserons des travaux de remise en état après les orages et d'entretien des jeux où toutes les bonnes volontés seront bien accueillies.

Contact : Bellien Serge et Véronique 03.44.42.39.42 ou serge.bellien@live.fr



Les aventures des Festis !

À défaut de la météo, les Festis essaient tant bien que mal de vous apporter **soleil** et **chaleur** ... dans votre cœur (c'est déjà ça !)



Traditionnelle photo de groupe de la fête des voisins 2016



Brocante du village, ou comment passer au travers des gouttes.... !

Encore une année passée ! Et quelle année ! Journée pêche, plantation de vignes, deux concerts, mardi-gras, moules-frites, chasse aux œufs, fête des voisins, brocante, théâtre, voyage !
Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ces manifestations : membres actifs, bénévoles, partenaires, participants, ou toute personne montrant un intérêt pour notre association.

Après nos vacances estivales, nous vous retrouvons pour nos prochaines manifestations :

Dimanche 11 septembre : journée pêche et randonnée

Vendredi 18 novembre : repas du beaujolais nouveau

Dimanche 18 décembre : concert « Gospel »

BONNES VACANCES !!!!